

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11695**

### Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Démographie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Strasbourg	Recteur de l'académie, Président de l'Université de Strasbourg

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Réalisation d'études statistiques et démographiques
- Rédaction de rapports d'étude et de recherche
- Rédaction de notes de synthèse.
- Gestion informatique et statistique de données
- Conception et définition de projets (études et recherches).
- Enseignement, formation.
- Direction et conception d'enquêtes de terrain.
- Réalisation d'études prospectives et de projections
- Assistance technique à la prise de décision.
- Prospection, négociation de contrats d'étude et de recherche

Les compétences d'un titulaire du master mention Démographie résident dans la maîtrise des méthodes et des techniques pour l'étude et le suivi de populations ainsi que la réalisation de projections de populations et autres études prospectives et territoriales. Les diplômés s'appuient pour cela sur une expérimentation solide au cours de leur formation en termes de constitution des sources statistiques à caractère démographique et d'application des connaissances théoriques à des cas pratiques. La capacité à rédiger des rapports et notes de synthèse relatifs aux populations étudiées est une autre compétence revendiquée par les titulaires du master Démographie.

#### Les titulaires de ce master sont capables de :

- Constituer, gérer et traiter de façon régulière ou à la demande (études ponctuelles) un réseau d'informations, après analyse de la demande.
- Participer à la définition des thèmes d'étude ou de recherche.
- Rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts éventuels et les personnalités compétentes.
- Recueillir les données de terrain et les traiter à l'aide d'outils scientifiques.
- Concevoir et mettre en œuvre des systèmes de Tableaux de bord
- Sélectionner l'information pertinente, l'analyser, l'interpréter et suivre les évolutions.
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs opérationnels.
- Elaborer des rapports, notes de synthèse, et présenter les résultats.
- Formuler des propositions, imaginer des scénarios, préconiser des choix.
- Diffuser les informations et assurer leur valorisation.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de démographe s'exerce dans différents domaines :

- L'aménagement et l'urbanisme pour les collectivités locales et territoriales, les agences d'urbanisme ou cabinets d'architectes.
- Les observatoires de populations : observatoires de la famille, de la santé, observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle, observatoires du logement, de la vie étudiante.
- La gestion prévisionnelle des ressources humaines pour les caisses de retraite, les caisses d'allocations familiales, les services clientèle des banques et des assurances ou les divisions des ressources humaines des grandes entreprises.
- Les bureaux d'études et les divisions "population" des organismes nationaux et internationaux (études, enquêtes, recherche).

Le professionnel titulaire de ce master peut prétendre aux emplois suivants :

- Démographe
- Chargé d'études en population
- Coordonnateur de programme et projet de développement
- Chargé/responsable de programme et de projet de développement

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

### Modalités d'accès à cette certification

## Descriptif des composantes de la certification :

### 1. Principes généraux :

Les règles générales des modalités de contrôle des connaissances sont définies au niveau de l'université et s'appliquent à tous les diplômes. Ces règles générales fixent les modalités de capitalisation, compensation, conservation de notes d'une année à l'autre et report de notes entre les deux sessions d'examens.

### 2. Organisation des enseignements :

- Le Master est organisé, la première année, autour de :
  - 5 UE de théories des sciences sociales, d'analyse démographiques et démographie thématique,
  - 2 UE de méthodologie et 1 de langues vivantes.

Ces enseignements sont complétés par un approfondissement des connaissances en TICE., 1 UE sur le projet professionnel de l'étudiant et 2 UE d'ouverture interdisciplinaire.

- La deuxième année de Master repose sur un premier semestre basé sur 4 thématiques :

- Analyse démographique,
- Projections et cartographie,
- Statistiques et informatique appliquée
- Domaine professionnel du démographe

A cela s'ajoute une UE concernant le projet professionnel de l'étudiant.

Le deuxième semestre s'articule autour d'un stage, soit en laboratoire de recherche, soit dans une structure. Cette expérience de terrain est finalisée par la rédaction d'un rapport de stage.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury du Diplôme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury du Diplôme
En contrat de professionnalisation	X		Jury du Diplôme
Par candidature individuelle	X		Jury du Diplôme
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

## ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

#### Autres sources d'information :

Site web de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/>

Site de l'UFR Sciences Sociales, Pratiques sociales et Développement : <http://sspsd.u-strasbg.fr/>

#### Lieu(x) de certification :

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :